



leamer

Édition spéciale rentrée 2006-2007

Schulzeitung vum **LTNB**





José Leiner, directeur du LTNB

Wëllkomm zum Start an dat neit Schouljoer

Léif Schüler, Elteren an Enseignanten,

erlaabt mer, lech am Numm vun der Schouldirektioun alleguerten heimat fir den Ufank vum neie Schouljoer 2006-2007 ze begrëssen.

No enger hoffentlech gudder Vakanz triede mer rëm alleguerten un, fir eis den Erausforderunge vun der Rentrée an de Missioun vum Schoulliewe mat frëschem Élan nei ze stellen.

Mir wënschen lech, dat Dir alleguerten, jiddereen op senger Plaz a mat senger gudder Vërsätz, dës neien Ufank positiv kënn ugoen, a Succès an Zefriddenheet op ärem Wee fanne wäert.

Dës Extranummer vun eiser Schoulzeitung „beamer“ soll fir jiddereen eng Informatiounszeitung sinn, eng Presentatioun vun eiser Schoul, vun der Administratioun bis zur Organisatioun vun de Klassen, vun eise Servicer bis zu eise speziellen Offeren am ausserschoulesche Beräich.

Ech well awer net verpassen drop hinzeweisen, dat mer dëst Schouljoer wëlle weiderfuere mat deem Projet, dee mer schonn di lescht Zäit ugefaang hunn, an an deem mer wëllen Aktiounen lancéieren, fir eisen LTNB sou ze entwéckelen, dat mer alleguerten hei e gudden Arbechtsklima hunn, eng héich Qualitéit vun eise Leeschtungen, an eng Plaz wou mer gäre ginn.

Wéi d'lescht Joer schonn, wëlle mer, mat alle Schoulpartner zesammen, d'Schwéierpunkte festleeën, wéi eng Schoul mer wëllen, z.B. wéi mer wëlle mateneen ëmgoen, wat fir eng Akzenter mer setze sollen, fir jidderee méiglechst gudd ze fuerderen an ze förderen, oder och nach, wéi mer eist neit Schoulgebai wëlle gestalten, asw.

Duerfir hu mer e néien «Projet d'Établissement» lanciert (kuckt lech an

Pour une rentrée scolaire réussie

Chers élèves, parents d'élèves et enseignants,

Permettez-moi de vous souhaiter au nom de toute l'équipe de direction du LTNB la bienvenue pour la rentrée de l'année scolaire 2006-2007.

J'espère que vous avez passé d'excellentes vacances, et qu'ainsi nous sommes tous en forme pour relever les défis que la rentrée ne manquera pas de nous poser, et pour attaquer avec élan les nouvelles missions.

Nous vous souhaitons tous de trouver tout au long de cette année scolaire succès et satisfaction.

Ce numéro spécial de notre journal scolaire „beamer“ se veut une source d'informations sur notre lycée, de l'administration de l'école jusqu'à l'organisation des classes, des différents services jusqu'aux offres parascolaires.

Je profite de l'occasion pour faire remarquer que cette année-ci encore, nous avons l'intention de progresser sur le chemin entamé depuis un certain temps, à savoir stimuler des actions de développement scolaire, en vue de garantir un bon climat de travail, une qualité élevée de nos activités pédagogiques, dans un cadre de qualité de vie à niveau élevé.

Comme l'année passée, nous rechercherons l'échange systématique entre tous les partenaires scolaires, en vue de définir les critères de qualité essentiels pour notre lycée, tels la qualité des relations entre partenaires, les initiatives de recherche de l'excellence d'un côté et de soutien aux plus faibles de l'autre, ou encore l'aménagement de notre nouveau bâtiment scolaire en construction, etc.

À cette fin, nous avons initié un nouveau «Projet d'établissement» (voir un peu plus loin un article sur ce sujet), sollicitant la participation de tous les partenaires, et dont une pre-

Le mot de bienvenue

dëser Zeitung dozou mol deen Artikel, e puer Säite méi wäit, un), an deem all Schoulpartner zu Wuert solle kommen, an an deem mer als éischt gréisser Aktioun eng Schoulcharta wëllen opsetzen, en Text, deen all déi Engagementer soll resüméieren, zu deene mer eis wëlle bekennen.

Dodroper wäerte mer also nach e puer mol dëst Schouljoer zréck kommen ... Hëllef alle guerte mat, et ass derwäert!

Selbstverständlech och nach e Wuert un eis nei Schülerinnen a Schüler. Sidd wëllkomm bei eis am LTNB! Mir huelen lech gär op an eis Gemeinschaft.

Fäert net fir ze froen, wann der nach eppes an eiser Schoul net direkt fannt, oder wann der eppes iwwert di praktesch Organisatioun nach net wësst. Mir wënschen lech, dat Dir alle guerten hei am Haus déi esou wichteg Etapp vun ärer Ausbildung gudd kënnt ugoen, de richtege Rhythmus séier fannt, mat ären Enseignanten, awer och mat de Schoukollegen, e gudd Klima schaaft, fir datt Dir ären Zieler a gudd Bedingunge kënnt méi nokommen.

An elo, vill Spaass beim Liese vun all deenen Informatiounen.

mière initiative sera la conception d'une charte scolaire, devant résumer les points forts pour lesquels nous voulons nous engager.

Nous aurons donc encore l'occasion de revenir sur ce sujet au courant de l'année. N'hésitez pas à vous engager. La cause le mérite bien.

Et puis, un mot bien sûr à l'adresse de tous nos nouveaux élèves. Soyez les bienvenus dans notre communauté. N'hésitez surtout pas si vous avez des questions sur l'organisation pratique de votre nouvel espace de vie. Nous souhaitons que vous puissiez rapidement vous intégrer dans notre lycée pour entamer avec vos enseignants, mais aussi avec vos camarades de classe, la vie dans ce nouvel entourage, dans un climat serein et propice aux études.

Et maintenant, bonne lecture ...



Les dessins ont été réalisés par les élèves du cycle inférieur dans les cours d'éducation artistique et les cours à option arts graphiques

LA DIRECTION

M. José Leiner, directeur
M. Roger Roth, directeur adjoint
M. Jim Goerres, chargé de direction du régime préparatoire
Mme Liette Ludovicy, professeur, attachée à la direction
M. Eric Bosseler, instituteur d'enseignement préparatoire, attaché à la direction

Les bureaux de la direction se trouvent dans le bâtiment administratif.

LE SECRÉTARIAT

Le secrétariat d'accueil

Ce bureau se trouve dans le hall du bâtiment administratif.

Le secrétariat d'accueil assure :

- l'accueil des personnes s'adressant à l'administration et à la direction
- la réception téléphonique

Personne responsable : Mme Vittoria Paolucci

Téléphone : 51 60 31 - 300

Le secrétariat de direction

Les bureaux se trouvent dans le bâtiment administratif.

Le personnel administratif assure le traitement des dossiers en collaboration avec la direction.

Membres du personnel : Mme Carine Berend
M. Laurent Soumann
M. Raoul Huberty

Contact: secretariat@ltnb.lu

LES SERVICES TECHNIQUES

Le concierge

Le service du concierge assure :

- l'ouverture et la fermeture des bâtiments,
- la gestion du matériel scolaire,
- l'entretien général,
- les réparations courantes et le nettoyage,
- la réception des fournitures,
- le service de photocopiage.

Personne responsable : M. Daniel Nussbaum, concierge

Membres du service : M. Norbert Martini
M. Serge Jacoby,
M. Romain Denys
M. Romain Halsdorf

LE SERVICE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Délégué à la sécurité : M. René Kayser, bureau P2.2 (dép. chimie)

L'administration du LTNB

Les départements scientifiques et techniques

- physique et électrotechnique bureau P1.7
- chimie bureau P2.2
- biologie bureau P 2.5
- informatique bureau A.1.1

appareteur: M. Guy Hippert
appareteur: M. René Kayser
appareteur: M. Giacomo Onofrio
appareteur: M. Laurent Marx

LES SERVICES D'ENCADREMENT

Le SPOS

Bâtiment A, niveau 0, (descriptif du service: voir l'article spécial)

La bibliothèque scolaire

Bâtiment administratif
Bibliothécaire: M. Tom Jeitz

Le restaurant scolaire

Devant le bâtiment Wolkeschdall
Chef de cuisine: M. Gérald Gisquet

Service des assistants à la direction

Loge du bâtiment Wolkeschdall



PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Professeurs: Frank Arendt, Monique Bausch, Lucienne Deviscour, Gaby Dimmer, Evelyne Engels, Pierre Fattebene, Sandra Fattebene, Michèle Feit, Roland Felten, Simone Flammang, Mathias Flammang, Guy Foetz, Claude Frisch, Jean-Paul Gedgen, Laurent Geimer, Patrick Hansen, Monique Helbach, Carlo Kaysen, Jos. Kieffer, Ramon Kirsch, Liliane Kohl, Marc Krischel, Colette Kutten, Alain Laurent, Paul Lesch, Jean-Marc Linster, Chantal Luciani, Liette Ludovicy, Martine Mangen, Guido Molinaro, Jos. Müller, Chantal Oestreicher, Mireille Peruzzi, Robert Ridolfo, Benoît Sauber, Arlette Schaetzel, Nadine Schmit, Oistein Schmit, Christiane Schott, Alex Schuh, Adrienne Seywert, Yves Siebenaler, Nadine Simon, Guy Steinberg, Michel Stoltz, Christiane Sunnen, Françoise Thomé, Jeannot Thomé, Laure Tirpandzian, Denise Weber, Edith Weber, Caroline Welter, René Welter, Gérard Wirtz, Françoise Wolter
Candidats-professeurs: Cathy Bertinelli, Brigitte Distave, Martine Federmeier, Tania Frondizi, Jean-Luc Gleis, Hermine Koster, Mireille Lamberty, Yves Schmartz, Annick Wewer
Professeurs stagiaires: Lydia Alegria, Chantal Didier, Christian Frantzen, Daniel Godart, Edith Lorang, Linda Moutschen, Martine Rettel, Gilles Schintgen, Marc Schroeder, Daniel Thilman

PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Professeurs-ingénieurs: Jos. Serarcangeli, Jean-Paul Tusch
Candidats professeurs-ingénieurs: Robert Dué, Frank Fasbender, Georges Kugener
Professeurs: Roger Demoling, Jeannine Hubert
Inspecteur de l'enseignement primaire chargé d'une mission d'enseignement: Germain Hanff
Maître de cours spéciaux: Janine Poullig
Maître de cours spéciaux stagiaire: Nathalie Groos
Instituteurs de l'enseignement préparatoire: Yves Bertolo, Steffi Bolliri, Tina Bonvini, Eric Bosseler, Sam Brimaire, Sandy Castellucci, Christiane Coullen, Helena De Matos Silva, Annick Elsen, Romain Fogen, Nathalie Folschette, Ramon Funck, Robert Hendel, Gilles Jacobs, Steve Jungen, Carlo Kosch, Nathalie Lanners, Yves Marchi, Marie-Anne Misteri, Tom Nober, Serge Nobili, Marianne Pissinger, Chantal Ruckert, Robert Schmitz, Myriam Schütz, Bob Simon, Guy Simon, Robert Stoffel, Adrien Weber, David Wetz, Roy Wilmes
Institutrice d'enseignement ménager et familial: Nicole Welter
Maîtres d'enseignement technique: Emile Becker, Marcel Gillen, Claude Haas, Pierre Hamen, Erwin Kersch, Nico Kirsch, Jean-Paul Molitor

CHARGÉS DE COURS

Patrick Bressaglia, Maja Greisch, Marc Hoffmann, Sandra Krings, Denise Mersch, Sonja Nick, Paulette Nicolay, Angelo Proietti, Pierre Stein, Klaus Wisser

CHARGÉS D'ÉDUCATION

Myriam Bouchon, Claude Bouschet, Marion Clees, Eric Corrigan, Carine Costa Marques, Jorge Da Silva, Anne Federspiel, Christina Fellerich, Elisabete Gonçalves, Claude Grasser, Paul Hellers, Henriette Hosinger, Serge Klein, Diane Ludig, Carla Paiva Rodrigues, Luc Reeff, Constant Risch, Friedrich Schell, Jeff Speres, Kerstin Stroehrer, Carla Teixeira, Michèle Theisen, Eliane Thelen, Carine Winandy



L'offre scolaire du LTNB

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Division inférieure

- 7^e d'Orientation
- 6^e Classique et Moderne
- 5^e Classique et Moderne

Division supérieure

Classe polyvalente : 4^e Classique et Moderne

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Cycle inférieur

- 7^e Secondaire Technique, 7^e d'Adaptation,
- 8^e Théorique, 8^e Polyvalente,
- 9^e Théorique, 9^e Polyvalente, 9^e Pratique,

Régime préparatoire

7^e modulaire, 8^e modulaire, 9^e modulaire

Cycle moyen et supérieur

Régime technique

- Division administrative et commerciale
- Division des professions de santé et des professions sociales
- Division technique générale

Régime de la Formation de Technicien

Division administrative et commerciale

Régime professionnel

- Division de l'apprentissage artisanal :
Section des métiers de l'électricité

- Division de l'apprentissage commercial :
Section des employés de bureau

LES CLASSES DU LTNB AVEC LEURS RÉGENTS 2006-2007

7O1	OESTREICHER Chantal
7O2	STEINBERG Guy
6CM1	FLAMMANG Simone
6M2	SIMON Nadine
5M1	LUDOVICY Liette
5M2	ENGELS Evelyne
4M	WELTER René

7AD1	RUCKERT Chantal
7AD2	SCHMITZ Robert
7AD3	JUNGEN Steve
7ST1	KUTTEN Colette
7ST2	STOLTZ Michel
7ST3	FEDERMEYER Martine
7ST4	FATTEBENE Sandra
7ST5	LAURENT Alain
7ST6	SCHMARTZ Yves
8TE1	GLEIS Jean-Luc
8TE2	FELTEN Roland
8TE3	TIRPANDZIAN Laure
8TE4	PERUZZI Mireille
8TE5	KIRSCH Ramon
8PO1	BERTOLO Yves
8PO2	MISTERI Marie-Anne
8PO3	WETZ David
9TE1	LUCIANI Chantal
9TE2	SIEBENALER Yves
9TE3	RIDOLFO Roberto
9TE4	WOLTER Françoise
9TE5	BERTINELLI Cathy
9PO1	BOUSCHET Claude
9PO2	SIMON Guy
9PO3	SIMON Bob
9PR1	FOGEN Romain
9PR2	BRIMAIER Sam
9PR3	BOSELER Eric
9PR4	NOBER Tom

7MO1	LANNERS Nathalie
7MO2	CASTELLUCCI Sandy
7MO3	MARCHI Yves
7MO4	FUNCK Ramon
7MO5	WILMES Roy
8MO1	ELSEN Annick
8MO2	BOLLIRI Steffi
8MO3	BONVINI Tina
8MO4	HENDEL Robert
8MO5	SCHÜTZ Myriam
9MO1	JACOBS Gilles
9MO2	FOLSCHETTE Nathalie
9MO3	KOSCH Carlo

10TG1	WEBER Denise
11TG1	SEYWERT Adrienne
12GE1	HELBACH Monique
13GE1	SERARCANGELI Jos
10CM1	SAUBER Benoît
11CM1	KOSTER Hermine
10PS1	KAYSEN Carlo
11PS1	THOME Jeannot
T0CM1	KOHL Liliane
T0CM2	TEIXEIRA Carla
T1CM2	DIMMER Gaby
T2CM1	THOME Françoise
T2CM2	MOLINARO Guido
T3CM1	GEIMER Laurent
T3CM2	POULLIG Janine
X0CM1	SCHUH Alex
X1CM1	DA SILVA Jorge
02CM1	SCHUH Alex
X0EL1	BECKER Emile
01EL1	KIRSCH Nico
02EL1	KIRSCH Nico

Activités parascolaires et projets

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le LTNB organise du lundi au vendredi à partir de 14.30 heures

- des **études dirigées** pour la préparation des devoirs à domicile
- des **activités parascolaires culturelles, techniques, scientifiques:**
 - labo-photo
 - orchestre d'école
 - danse
 - internet
 - théâtre
 - cours de guitare
 - bridge
- des **activités sportives:**
 - football
 - volleyball
 - tennis de table
 - handball
 - basketball
 - natation

PROJETS SCOLAIRES PONCTUELS

Le LTNB s'engage dans des projets d'intérêts divers: projets culturels, projets sportifs, tels que

- échanges scolaires
- classes de neige
- stages de plongée
- voyages d'études
- visites culturelles



carte d'élève

le LTNB met à la disposition de chaque élève une carte d'élève (format carte bancaire)

- qui lui servira de pièce d'identité sur le site du LTNB et pourra lui être demandé à tout moment par un membre du personnel
 - qui est indispensable pour les réservations et les paiements des services du restaurant scolaire
 - qui lui permettra de faire des photocopies (contre paiement) sur une machine à disposition des élèves



Un nouveau projet d'établissement

“ REGARDS CROISÉS - PROGRESSONS ENSEMBLE ”

Le Projet d'Etablissement (PE) est un instrument créé par le législateur (par la loi du 4 septembre 1990) afin de promouvoir l'innovation pédagogique au sein des établissements scolaires. Après des projets portant sur des activités parascolaires et la collaboration avec les associations locales, sur l'installation et l'utilisation pédagogique d'un réseau d'ordinateurs et sur une meilleure orientation de l'élève après le cycle inférieur, ce sera le quatrième projet d'établissement pour le LTNB. La mise en route a été confiée à un groupe de pilotage qui comporte aussi bien des enseignants que des membres du SPOS, des représentants des élèves et des représentants des parents d'élèves. Tout comme l'intitulé "Regards croisés", la composition de ce groupe de pilotage indique la volonté et le souci d'impliquer et de consulter régulièrement toute la communauté scolaire du LTNB, à savoir enseignants, personnel non-enseignant, élèves et parents d'élèves dans l'élaboration et la réalisation de ce PE.

Ce nouveau projet d'établissement débutera en septembre 2006 avec une année de préphase destinée à définir - à la lumière des besoins relevés et formulés - les grandes orientations du projet proprement dit qui commencera en septembre 2007.

Au courant des années scolaires 2004/05 et 2005/06, des sondages d'opinion parmi la communauté scolaire ont déjà été entrepris. De nombreux points communs ressortent de ces discussions fructueuses et il a semblé opportun d'articuler ce nouveau projet autour des lignes directrices suivantes:

- une meilleure entente entre les partenaires scolaires
- une vie scolaire organisée dans le respect et la tolérance
- la motivation des élèves à fournir des efforts (discipline au niveau des apprentissages et au niveau des relations humaines).

Le grand défi de cette année scolaire sera l'élaboration d'une charte scolaire - il s'agit d'un code de vie construit par l'ensemble des partenaires scolaires et regroupant

des règles et des valeurs contraignantes pour toute la communauté scolaire. Cette charte scolaire (d'ailleurs prévue par la loi scolaire de 2004) ne saura être une fin en soi, mais sera la base pour la formulation d'un plan d'action qui aura des retombées concrètes sur le travail pédagogique de notre lycée.

Je suis convaincu qu'une plus grande qualité de vie et de travail au LTNB est un but que nous tous - personnel enseignant et non-enseignant, élèves et parents d'élèves - voudrions atteindre et que - ensemble et uniquement ensemble - nous pourrions progresser.

Jeannot Thomé (chef de projet)



LE COMITÉ DES PROFESSEURS

Attributions

(Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; art.33)

- Représenter les enseignants auprès de la direction, auprès du ministre et auprès du comité des élèves et du comité des parents d'élèves.
- Soumettre au directeur des propositions sur toutes les questions en relation avec l'enseignement et l'éducation au lycée.
- Faire des propositions concernant la formation continue du personnel.
- Émettre des recommandations d'ordre général pour la répartition des tâches d'enseignement, de surveillance et de prise en charge des élèves.
- Préparer les prises de position de ses représentants au conseil d'éducation.
- Organiser des activités culturelles et sociales.

Membres 2006-2007 :

M. Robert Dué	M. Ramon Kirsch
M. Guy Foetz	M. Constant Risch
M. Jean-Paul Gedgen	Mme Chantal Ruckert
M. Frank Fasbender	M.Yves Schmartz
Mme Monique Helbach	M. Michel Stoltz
Mme Sandra Fattebene	Mme Denise Weber
M. Pierre Fattebene	

LE COMITÉ DES ÉLÈVES

Attributions :

« Organisation des comités d'élèves », règlement grand-ducal du 1er août 2001

Art 19, « Les attributions du comité d'élèves » (extrait)

- Le comité des élèves a le droit de représenter les élèves de l'établissement auprès de la direction et auprès de tous les autres partenaires scolaires.
- Il désigne en son sein les représentants des élèves au Conseil d'Education de l'établissement.
- Il désigne en son sein le représentant dans la conférence nationale des élèves.
- Il peut stimuler et organiser des activités culturelles, sociales, sportives dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Il peut organiser, et cela en dehors des heures de classe, une permanence pour permettre aux élèves de pouvoir contacter le comité des élèves.
- Il peut former des commissions spéciales consultatives appelées à délibérer séparément sur des questions qui intéressent plus particulièrement les groupes respectifs.
- Il peut formuler des propositions sur toutes les questions concernant la vie scolaire et le travail des élèves.

Le comité d'élèves du LTNB pour l'année scolaire 2006-2007 se compose comme suit:

Melle Ana Goncalves da Cruz	M. Claude Weyland
M. Jérôme Poos	Melle Sandy Zimmermann
M. Yvan Scarpellini	Melle Laurence Zuang
Melle Lisa Simon	

LE COMITÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES

Attributions :

(Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; art.35)

- Représenter les parents des élèves auprès de la direction et auprès des comités formés respectivement par les enseignants et les élèves.
- Informer les parents d'élèves sur toutes les questions en relation avec l'enseignement au sein du lycée.
- Préparer les prises de position de ses représentants au conseil d'éducation.
- Organiser des activités culturelles et sociales et formuler toutes les propositions concernant l'organisation de l'enseignement et du travail des élèves au sein de l'établissement.

Comité 2005-2006:

Président:	M. Jean Malek	Membres:	Mme Fernande Nickels-Schoetter
Vice-présidente:	Mme Francine Lang-Laux		M. Joseph Reitz
Secrétaire:	Mme Manuela Vazzoler-Zanet		M. et Mme Guy Schmit
Trésorier:	M. Fernand Anton		Mme Pascale Theisen
Membres:	M. Vic Birsens		Mme Marie-Paule Thoma-Dax
	Mme Nair Costa-Almeida		Mme Sylvie Weber-Stammet

Le nouveau comité pour l'année scolaire 2006-2007 sera élu au courant du 1er trimestre.

LE CONSEIL D'ÉDUCATION

Attributions :

(Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; art.36)

- Adopter la charte scolaire.
- Donner son accord pour les actions autonomes dans le domaine pédagogique, dans le domaine de l'organisation administrative et faire des propositions y relatives.
- Adopter le projet d'établissement.
- Aviser le projet de budget de l'établissement et donner son accord sur la répartition du budget alloué à l'établissement.
- Donner son accord sur l'organisation des horaires hebdomadaires.
- Aviser les rapports d'évaluation internes et externes du lycée.
- Organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires.
- Stimuler et organiser des activités culturelles.
- Formuler des propositions sur toutes les questions intéressant la vie scolaire et l'organisation de l'établissement.

Composition: - Le directeur
- 4 délégués du comité des professeurs
- 2 délégués du comité des élèves
- 2 délégués du comité des parents d'élèves

Les délégués des différents comités sont désignés par leurs comités respectifs tous les 2 ans au mois d'octobre, pour un mandat de 2 ans.

Composition 2005-2006

Directeur:	M. José Leiner, président	Parents d'élèves:	Mme Francine Lang-Laux
Enseignants:	M. Robert Dué		M. Jean Malek
	M. Guy Foetz	Elèves:	M. Claude Jacoby
	M. Jean-Paul Gedgen		M. Yvan Scarpellini
	M. Michel Stoltz		

Les délégués pour les années 2006-2007 et 2007-2008 seront désignés au mois d'octobre.

EIS HAUSUERDUNG

Un d'Schülerinnen an d'Schüler vum LTNB

- Mir hu Respekt ee virun dem aneren; mir maachen näischt muttwëlles knaschteg oder futti.
- An de Schoulstonne maache mer mat beim Cours, mir follechen eisen Enseignanten a mir respektéieren eis och ënnerteneen als Schüler. Mir hu keen Handy un.
- Mir bréngen näischt Onerlaabtenes mat an d'Schoul a mir maache keng geféierlech Spiller.
- Während de Schoulstonne gi mir net aus dem Kllassesall.
- An de Pause renne mer net duerch d'Gebai; wa mir de Sall musse wiesselen, da maache mer dat a Rou.
- Mir halen eis un d'Fëmmverbuert, suwuel an de Schoulgebaier wéi am Haff.
- Wa mer am Laf vum Dag miissten heem oder bei en Dokter goen, da melle mer eis virdrun um Sekretariat of.
- Mir verloossen de Schoulterrain net tëscht 8.00 an 11.45 Auer, an tëscht 12.30 an 14.20 Auer. Wa mer an der Mëttespaus de Schoulterrain verloossen, da si mer net méi ennert der Schoul hirer Verantwortung.
- Wa mer musse feelen, da kritt de Régent bannent 3 Deeg eng Entschëllegung; feele mer méi wéi 3 Deeg, da brauche mer e Certificat médical.
- Mir passen op d'Sécherheet op; sollt eppes geschéien, da melle mer dat direkt an der Loge oder um Sekretariat.
- De Schoulrestaurant ass op vun 7.30 bis 8.00 Auer, vun 9.45 bis 10 Auer a vun 11.45 bis 12.30 Auer. D'Cafeteria ass op vun 11.45 bis 12.30 Auer. Tëscht 9.45 an 10 Auer an tëscht 11.45 an 12.30 Auer gi mir net an d'Gebaier wou d'Kllassesäll sinn.
- D'Bibliothék ass vu Méindes bis Freides vun 8.00 bis 12.30 Auer, a vun 13.30 bis 16.10 Auer op.

responsabilité et surveillance

- le lycée assume la responsabilité pour tout incident qui pourrait survenir à l'école, pendant les cours et en dehors des cours, dans les bâtiments du lycée et dans son enceinte

pour cette raison, une surveillance est organisée pendant les récréations sur le site, ainsi que pendant les leçons d'absence d'un titulaire
pour cette raison encore, il est défendu de quitter l'enceinte du lycée de 8h à 11.45h et de 12.30h à la fin des cours

les élèves qui quittent l'enceinte de l'école entre 11h45 et 12h35, ne se trouvent plus sous la responsabilité du LTNB

- le vol n'est pas assuré par l'assurance de l'Etat; voilà pourquoi nous attirons votre attention sur le fait que le LTNB décline toute responsabilité pour les objets de valeur (GSM, MP3, PSP, ...) que les élèves apportent en classe
d'ailleurs, pour toute urgence éventuelle, le service d'accueil du LTNB assure la communication avec les parents ou tuteurs de l'élève

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Les mesures en relation avec la sécurité à l'école sont réglementées selon les dispositions de la loi modifiée du 19 mars 1988 concernant la Sécurité dans la Fonction publique et du règlement grand-ducal modifié du 13 juin 1979 concernant les directives en matière de sécurité dans la Fonction publique. Le comité local de sécurité veille à l'application de ces mesures.

Le règlement grand-ducal du 23 février 2001 concernant l'assurance accident dans le cadre de l'enseignement précoce, préscolaire, scolaire et universitaire, énumère toutes les activités tombant dans le bénéfice de l'assurance ; en effet toutes les activités organisées par l'école sont assurées ; il est toutefois indispensable que la direction les autorise et signe les documents en portant organisation.

EN CAS D'ACCIDENT: Pour chaque accident de travail ou accident de trajet, même pour les accidents minimes n'ayant causé aucune incapacité de travail, il y a lieu de faire une déclaration d'accident.

Elle doit être déclarée endéans la huitaine auprès de l'Association d'assurance contre les accidents, signée par le directeur, après que toutes les indications demandées sur le formulaire y aient été inscrites. Les formulaires sont disponibles au secrétariat du LTNB, ainsi qu'auprès de tout médecin traitant ou hôpital.

EN CAS DE DOMMAGES MATÉRIELS: Une déclaration de sinistre peut être faite auprès de la compagnie d'assurance moyennant formulaire disponible au secrétariat : en principe tout dommage causé à l'école ou sur le chemin de l'école à des élèves et membres du personnel peut être dédommagé.

ÉVACUATION

Pour garantir, en cas de sinistre, l'évacuation rapide et sans heurts des élèves et du personnel, il a été établi un plan d'évacuation selon lequel toute la population scolaire du LTNB devra être évacuée en cas d'alarme.

Au début de chaque année scolaire, un premier exercice d'évacuation sera organisé, préparé et se déroulera sur préavis ; un 2e exercice au moins aura lieu à l'improviste au cours de l'année.

Dans chaque salle se trouve, à côté de la porte, un plan d'évacuation renseignant sur le chemin d'évacuation et sur le point de rassemblement.

Ces points de rassemblement sont les suivants:

- Pour les élèves quittant le bâtiment A: la cour du bâtiment Wolkeschdall
- Pour les élèves du pavillon: le chemin et la pelouse entre le pavillon et le bâtiment administratif
- Pour le personnel du bâtiment administratif: devant le bâtiment administratif
- Pour les classes du bâtiment Wolkeschdall: la cour du bâtiment Wolkeschdall

INSTRUCTIONS À SUIVRE EN CAS D'ALARME

- 1) Il faut rester calme.
- 2) Le cas échéant il faut fermer les interrupteurs centraux et retirer les fiches des prises électriques.
- 3) Il faut fermer toutes les fenêtres.
- 4) Les occupants de la salle ramassent l'essentiel de leurs affaires et empruntent calmement (sans courir) le chemin indiqué sur le panneau de leur salle de classe et se rendent au point de rassemblement: le titulaire y contrôle l'effectif de sa classe, transmet au directeur les noms des élèves non évacués et retourne au lieu de rassemblement auprès de ses élèves.
- 5) Pendant l'alarme aucune personne non autorisée n'a le droit d'accéder au bâtiment scolaire.
- 6) Il faut veiller à ce que les chemins d'accès au LTNB ne soient pas bloqués afin que les véhicules de secours puissent accéder librement au lieu du sinistre.

ABSENCES

(Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques; Chapitre 11. - L'ordre intérieur et la discipline ; Règlement grand-ducal du 23 septembre 2004 concernant l'ordre intérieur et la discipline dans les lycées et lycées techniques)

En cas d'absence pour cause de maladie ou de force majeure, les parents de l'élève sont tenus d'informer par écrit le secrétariat, le directeur de l'école ou le régent, dans les trois jours, des raisons de l'absence. Chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, le directeur ou le régent peuvent exiger un certificat médical.

Un certificat médical est obligatoire lors de toute absence pour cause de maladie s'étendant sur plus de trois jours

L'absence injustifiée des cours durant plus de vingt demi-journées au cours d'une même année scolaire constitue une infraction susceptible d'être sanctionnée par un renvoi définitif du lycée.

L'élève d'une classe à plein temps porté absent pendant quinze jours de classe consécutifs sans excuse ou sans motif reconnu valable est considéré comme ayant quitté définitivement l'établissement, avec effet du premier jour de son absence. Les parents de l'élève en sont informés par lettre recommandée.

Après une absence non excusée de cinq jours de classe consécutifs, les parents de l'élève sont informés, par lettre recommandée, de la mesure prévue à l'alinéa qui précède.

L'élève qui, pour cause d'indisposition ou de force majeure se voit obligé de quitter l'établissement dans le courant de la journée, est tenu d'avertir avant son départ l'accueil qui en informera immédiatement les parents

MODÈLE D'UNE LETTRE D'EXCUSE

Madame la Régente,/ Monsieur le Régent,

Par la présente, je vous prie d'excuser l'absence de ma fille/ mon fils....., élève en classe de en date(s) du..... au.....
Mon enfant n'a pas pu fréquenter les cours pour cause de (indiquer la raison de l'absence)
.....

Veuillez agréer, Madame la Régente, /Monsieur le Régent, l'expression de mes sentiments distingués.
.....

(Date) (Signature de la personne investie de l'autorité parentale)

le LTNB en lutte contre le tabagisme

nous attirons votre attention sur le fait que la loi relative à la lutte anti-tabac interdit de fumer à l'intérieur des établissements scolaires de tous les types d'enseignement ainsi que dans leur enceinte

SPOS

« SPOS » ass eng Ofkierzung fir « Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires », de Service riicht sech virun allem un d'Schüler, me och un d'Elteren an un d'Proffen.

De SPOS, eng Plaz fir...

sech ze orientéieren.

- Wat sinn eigentlech meng Interessen... Kënnen ech meng Fäegkeeten...
- Wat fir e Beruff kënnst fir mech a Fro...

sech ze informéieren.

- A wat fir enger Schoul kann ech déi Sektoun/Formatioun fannen déi ech mir erausgesicht hunn, zu Lëtzebuerg oder am Ausland...
- Wou kann ech Nohëllefstonne kréien...
- Wat fir eng finanziell Hëllef ass méiglech...wéi kann ech se kréien...
- Ech sichen eng Wunneng. Wéi kann ech mech do uleeën...

sech Hëllef ze sichen.

- Ech hu Stress mat Frënn... doheem ... an der Schoul ... wat soll ech maachen...
- Ech sichen eng Method fir besser ze léieren...
- Mir geet et net esou gutt am Moment, ech brauch eng Plaz wou ech fräi ka schwätzen...

Eis Methoden

- Mir versichen e Kontakt hierzestellen tëschent der Schoul an der Famill
- Mir schaffe mat aneren Institutiounen an Organisatiounen zesummen
- Mir maache Präventiouns- a Projetsaarbecht mat Gruppen
- Eis Konsultatiounen si gratis a confidentiel

Eis Equipe

Christiane Sehl, Psychologue

Jeannot Ferres, Psychologue

Tél.: 51 60 31 - 333

Véronique Keup, Assistante sociale

Tél.: 51 60 31 - 332

Martine Schumacher, Assistante sociale

Tél.: 51 60 31 - 334

Marc Pletsch, Educateur gradué

Tél.: 51 60 31 - 356

Enseignants - orienteurs:

Chantal Oestreicher (professeur-orienteur)

Mireille Peruzzi (professeur-orienteur)

Marianne Pissinger (instituteur-orienteur)

Pit Hamen (maître d'enseignement technique-orienteur)

Mme Marianne Pissinger ass och zoustänneg fir d'**Action locale pour jeunes** am LTNB.

Eis Bureau'en

Eis Reim befanne sech um R.-de-Ch. vum neie Gebai (Bâtiment A), am Trakt vis-à-vis vun de Proffekonferenz.

E-mail: spos@ltnb.lu

ACTIVITÉS PRÉVENTIVES:

- **«Come Together»** - Projet de sensibilisation pour le respect, l'esprit d'équipe et le sens de responsabilité en classe.
- **«Roundabout Aids»** - Projet de prévention, dynamique et interactif, qui a pour sujets le SIDA, la vie en couple et la sexualité.
- **«ExtraTour Sucht»** - Projet innovateur qui rallie jeux d'action et d'exposition, et qui a pour objet la prévention à la toxicomanie et à la dépendance.

ACTIVITÉS D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE:

Visites d'entreprises

Le SPOS et le Service Emploi de la Ville de Dudelange ont organisé pendant l'année scolaire des visites guidées de lycées techniques, d'entreprises et d'institutions avec les élèves des classes de 9e. Ces visites avaient pour but de compléter les informations théoriques que les élèves ont reçues antérieurement à travers des exposés, des brochures d'information et d'autres documents.

En deux journées 327 élèves ont visité 22 entreprises et 11 écoles ou instituts de formation. Les élèves étaient heureux de faire connaissance avec les entreprises ou instituts de formation et d'être informés sur les divers métiers et professions qui y sont exercés ou sur les diverses formations qui y sont offertes.

Stages facultatifs

Comme par le passé, le SPOS du Lycée technique Nic-Biever organisera en collaboration avec l'Administration de l'Emploi des stages en entreprise pendant les vacances de Pâques 2007.

Ces stages ont pour but de permettre aux élèves des classes de 9e, respectivement de 5e et 4e, de faire connaissance avec le monde du travail et de les aider à s'orienter dans leur vie scolaire et professionnelle. Ces stages sont volontaires et non rémunérés.

L'élève qui désire effectuer un stage est prié

de chercher lui-même son futur patron de stage. Toutefois, l'élève qui ne trouve pas de patron peut demander l'assistance de l'école. Elle se chargera de l'aider dans sa recherche, dans la limite des places de stage disponibles sur le marché de l'emploi.

Pendant toute la durée du stage, nos élèves sont couverts par une assurance accidents.

Les élèves recevront au début du 2e trimestre une lettre d'information avec un talon-réponse par lequel ils peuvent nous communiquer leurs intérêts et préférences.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Responsable: Tom Jeitz

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8.00 à 12.30 heures et de 13.30 à 16.10 heures - samedi fermé

INFRASTRUCTURE:

- prêt livres et cd-rom gratuit pour les élèves
- lecture récréative sur place
- espace de travail pour classes entières
- coin multimédia pour les élèves

SERVICES:

- initiation à la recherche bibliographique
- établissement de dossiers sur sujets définis
- recherche de sujets pour exposés
- recherche sur Internet
- combinaison des cours avec le livre et l'audiovisuel
- photocopie gratuite des dossiers de recherche

Les locaux de la bibliothèque sont situés dans l'aile droite du bâtiment administratif.

RESTAURANT SCOLAIRE

Heures de service: du lundi au vendredi de 11.45 à 12.40 heures - samedi fermé

Le restaurant offre 200 places.

4 menus au choix:

Menu du jour (3,8 €)
Menu végétarien (3,8 €)
Grillade (4,6 €)
Salade (3,3 €)

Les menus de la semaine sont affichés sur notre page Internet: www.ltnb.lu

La **cafétéria** installée dans le hall du Centre sportif est ouverte de 11.45 à 12.30 heures.

Points forts de l'année passée

SUCHTPRÄVENTIOUN AM LTNB

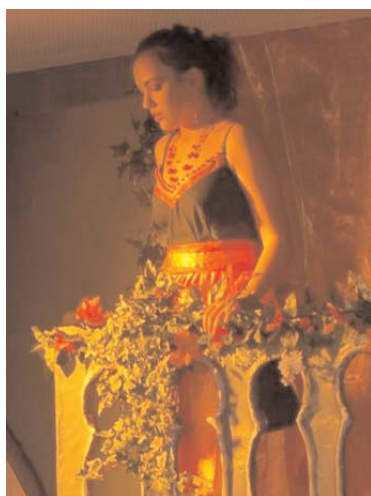
Sucht an Drogen däerfen an enger moderner Schoul keen Tabuthema méi sinn. Am Kllassesall soll de Schüler iwver de Phänome Sucht mat alle Geforen, déi domat zesummen hänken, opgekläert ginn. Et sinn op verschiddene Klassen eng Rei Workshopen zu deem Thema organiséiert ginn. De SPOS koordinéiert déi Aktivitéiten an Zesummenaarbecht mat z.B. der Police oder dem Centre de Prévention de la Toxicomanie (CePT). Mir sinn natierlech gewëllt, dës Offer an Zukunft nach weider auszubauen.

E groussen Highlight an eisen Aktivitéite ronderëm Suchtpräventioun gouf et am Mee mam Optrëtt vum Theatergrupp „Wilde Bühne“ bei eis am Lycée. Eis véier 9 PO-Klasse konnte sech un dësem Projet bedeelegen. Dësen däitschen Theatergrupp besteet scho säit 1990 an huet sech iwver d'Grenze raus een Numm gemaach. D'Acteure sinn eemoleg Drogenohängeger, déi hir eege Liewensgeschichte an d'Theaterszene mat afléisse loossen. Dës Authentizitéit fesselt dat jonkt an och dat aalt Publikum an dat hunn d'Acteure vun „Wilde Bühne“ am LTNB ënner Beweis gestallt.

SCHOULTHEATER



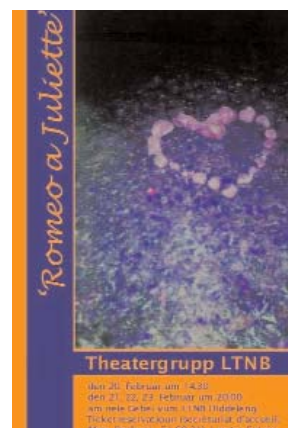
Den Theatergrupp LTNB ass am Schouljoer 2005/2006 an d'Liewe geruff ginn. No enger laanger „theaterfräier“ Zäit hunn sech nees jonk a motivéiert Leit zesumme fonnt, déi e bësschen Theaterloft an den Diddelenger Lycée bréngen wollten. Den Opruff un d'Schoulgemeinschaft, sech un dësem Projet ze bedeelegen, hat virun allem bei eise Schüler eng grous Resonanz, sou datt eng intensiv an inspiréiert Zesummenaarbecht an all eise Gruppen – Schauspiller, Dekorateuren, Kostümbildner, Dänzer, Museker an Techniker – zu Stan komm ass. Quasi als Léierstéck gouf dem William Shakespeare säi bekannteste Stéck, Romeo a Juliette, erausgewielt. Vun Oktober 2005 bis Enn Februar 2006 hunn



Den Theatergrupp LTNB

d'Schauspiller sech an hir Rollen erguschaft; d'Dekorateuren an d'Kostümbildner hunn deem Ganzen e Gesiicht a Kleed ginn; d'Dänzer an d'Museker hunn dofir gesuergt, datt eng stëmmungsvoll Atmosphär opkomm ass, an d'Techniker hunn déi néideg Beliichtung bruecht.

D'Zesummenaarbecht zwëschent all de Bedeelegte wor flott a léierräich, a mir si zouversüchtlech, datt mir mat onser Équipe och nach eis Gesellen- a Meeschterprüfung ofleeën, an domat zu engem feste Bestanddeel vum neien-alen LTNB gi wäerten.



Points forts de l'année passée

SCHOULFEST

D'Schoulfest huet Freides, de 7. Juli 2006 stattfonnt. Vu mëttes bis an d'Nuecht era si **verschiddenen Aktivitéiten** ugebuede ginn.

- Verkaf vu Schülerzeitung an T-shirt
- Kickertournoi
- Karaoke
- Schueberfouer Spiller
- Knobel- an Denkspiller
- Fotoatelier
- Modern Jazz
- Experimenter mat Rakéiten a Schëffer
- Pärelen an d'Hoer
- Yu-Gi-OH a Magic Kaartentournéier
- Tatoo
- Line Dancing
- Dekoratioun fir d'Party
- Walzer + Cha cha cha
- Unreal Tournament:
Death Match (LAN Spill)



Sportsaktivitéiten:

- Baseball
- Volleyball



- Mountainbike
- Streetball
- Fussballtournéier

Op der Haaptbühn:

16.00: Modern Jazz Danzoprëtt

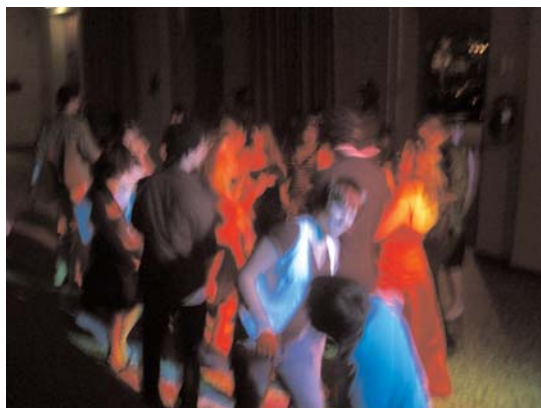
16.15: Praisiwwerreeschung vun de verschiddenen Aktivitéite

16.20: Concerts vu verschidde Gruppen:
B Works; Sleeping Sun; Destructive
Pattern; Beleravon

16.15 an 18.30: Theater

Um 20.30

Ofschlossbal Am Centre Hild op der Gare



Points forts de l'année passée

PRÄISVERDEELUNG ZUM SCHLUSS VUM SCHOULJOER

Wéi all Joer, goufen och dëst Joer di beschte Schüler vun alle Klassen an aner Extraleeschunge belount.

Eis Präisverdeelung, den 13. Juli 2006, gouf encadréiert vu Schüler (mat Toun, Musek an Danz).



CLASSE DE NEIGE

Comme les années précédentes, une "classe de neige" a été organisée avec des élèves des classes de 6e et 8e à Haute-Nendaz en Suisse. Les élèves ont logé au centre d'hébergement "Les Gentianes", site de Bermouche, du 21 au 28 janvier 2006.



La classe de neige a pour but de familiariser les jeunes avec le ski alpin, de donner à l'école une ouverture sur la vie en adaptant programmes et horaires au milieu ambiant, de favoriser la vie en groupe et de faire le lien entre les activités intellectuelles, socioculturelles et sportives.



VOYAGES D'ÉTUDES À AUSCHWITZ ET CRACOVIE

Le LTNB organise, sur la demande d'élèves du Cours d'Instruction Religieuse et Morale et suite aux sujets traités dans ce cours (analyse de phénomènes comme la haine de l'autre, la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme...), depuis l'année scolaire 2000/2001 des voyages d'études à Auschwitz (« Stammlager » et



camp d'extermination Auschwitz-Birkenau) et Cracovie (ancien quartier juif Kazimierz),

voyages qui ont pour but de montrer quelles sont les conséquences extrêmes de tous les courants d'idées se basant sur l'intolérance et les préjugés xénophobes et autres. Les jeunes doivent se rendre compte vers quelles aberrations de l'esprit et du cœur mènent inéluctablement toutes les idéologies basées sur le dénigrement et la haine.

Il va de soi que ces voyages d'études sont très sérieusement préparés à l'aide de documentaires, de documents d'époque et d'un dossier substantiel sur la Shoah.

Il s'entend aussi que les élèves doivent s'investir dans des activités génératrices de revenus pour financer eux-mêmes une partie des dépenses d'un tel voyage (vente de gâteaux pendant la grande pause du matin, loterie etc.).

Organisateur: Metty Flammang

STAGE DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Le stage de plongée sous-marine à Antibes (France) est proposé à tous les élèves de 5e, 9TE, 9PO, 9PR et 9MO.

Il comprend un apprentissage détaillé de la plongée sous-marine, sous la tutelle de moniteurs de plongée agréés par l'État. Les élèves ont la possibilité de passer un brevet de plongée mondialement reconnu et assistent à des cours sur la faune et la flore sous-marine ainsi que sur notre lieu de séjour.

Pendant le stage, des cours scolaires sont assurés par le personnel enseignant du LTNB, accompagnant vos enfants.

Détails du stage

Lieu : Antibes (France)

Date : 3e trimestre de chaque année scolaire

Durée : 1 semaine

Site d'hébergement : Centre Régional d'Éducation Physique et des Sports (CREPS - Centre dirigé par l'État français, comparable à l'INS luxembourgeois), spécialisé dans le domaine de la plongée sous-marine

Encadrement : trois moniteurs de plongée ainsi que trois enseignants du LTNB

Formation : Des cours théoriques et pratiques sont organisés à partir de février de chaque année scolaire

Nombre de stagiaires : +-16 élèves



Organisateurs: Paulette Nicolay, Sam Brimaire, Romain Fogen, Tom Nober

ZU EISEM AKTUELLE CHANTIER

Wat steet da lo nach un?

Abee, di sougenannt 2. Phase betrëfft nach e ganze Koup Beräicher:

- eist aalt Hauptgebai ass mëttlerweil ganz ausgeraamt ginn; et stinn nach just d'Baussemauern do; bannena gëtt alles nei gemaach fir Klassesäll, Spezialsäll fir d'Sciences, Zeechesäll ...;
- et gëtt e Stéck dru gebaut (zur Zeit am Réibau);
- et komme virun d'Gebai A, a fir d'Verbinding mat dem alen Deel hirzestellen, eng nei Entréeshal an en neie Festsall;
- do wou lo nach di al Pavillonon als Baubude stinn, kënn e Gebai fir de Restaurant, d'Cafeteria an d'Léierkichen;
- an natierlech gëtt de Schoulhaff komplett nei gestallt, an et kommen nach eng ronn 50 Parkplazen derbäi.

An zu gudder lescht: mir kënnen all Annexen, Container an aner Provisorie vergiessen. An dorëms ass et jo gaang.

J. Leiner

P.S. A LESCHTER MINUTT!

Vum leschte Joer un, si mer mat eiser Annexe "Schmelz" nach alleng op dem fréieren Arbeds - terrain. D'Situatioun ass net flott, de Site ass desolat.

Mat de Verantwortlechen an de Ministären a Verwaltunge gëtt dru geschafft, fir di lescht Joren, wou mer déi Annexe nach brauchen, eng besser Léisung ze fannen. Zur Zäit lafe konkret Pläng an déi Richtung, sou datt mer spéitstens an 1 Joer aus der Annexe "Schmelz" raus kënn plëneren.



BUS SALES-LENTZ

LIGNE 310: NOERTZANGE, HUNCHERANGE, FENNANGE, BETTEMBOURG, LTNB

Aller			Retour	AFFICHE: <i>Noertzange</i> <i>Position 6 sur le quai</i>
07.30h	Noertzange	Gare	14.47h	
07.32h	Noertzange	Rue principale	14.45h	
07.34h	Huncherange	Kiirch	14.43h	
07.35h	Huncherange	Kreizung	14.42h	
07.36h	Huncherange	Rue d'Esch 2	14.41h	
07.38h	Fennange	Duerf	14.39h	
07.39h	Fennange	Rue des Champs	14.38h	
07.43h	Bettembourg	Kiirchplatz	14.34h	
07.52h	Dudelange	LTNB	14.25h	

LIGNE 311: ROESERBANN - BETTEMBOURG – LTNB

Aller			Retour	AFFICHE: <i>Crauthem</i> <i>Position 5 sur le quai</i>
07.22h	Peppange	Kirchwois	14.51h	
07.24h	Crauthem	Beim Schlass	14.49h	
07.25h	Crauthem	Rue du Fossé	14.48h	
07.26h	Roeser	Bei der Uelzecht	14.47h	
07.28h	Bivange	Ecole	14.45h	
07.30h	Livange	Geespelt	14.43h	
07.32h	Livange	Am Duerf	14.42h	
07.33h	Peppange	Duerfplatz	14.40h	
07.34h	Bettembourg	Peppenger Schleid	14.39h	
07.35h	Bettembourg	Am Dreieck	14.38h	
07.37h	Bettembourg	Café du Stadion	14.35h	
07.50h	Dudelange	LTNB	14.25h	

BUS TICE

ALLER

Départ	Itinéraire vers le LTNB Dudelange	Affiche
07.15h	Schiffflange Rio - Kayl - Budersberg 07.28h - LTNB	Lycée technique Dudelange
07.14h	Esch - Rumelange - Tétange - Scherr - LTNB	Idem
07.20h	Rumelange Centre - Tétange - Scherr - LTNB	Idem
07.09h	Kayl Centre - Budersberg 07.13h - LTNB	Idem
07.33h	Greisendahl - LTNB	Idem

RETOUR

Départ	Itinéraire à partir du LTNB Dudelange	Affiche	Position sur le quai
14.25h	direct via Kayl Cactus - Tétange / Haff - Rumelange	Service scolaire Rumelange	1
14.25h	direct Kayl Cactus - Kayl / Faubourg - Tétange - Rumelange	Service scolaire Tétange	2
14.25h	2 bus via Dudelange Gare - Budersberg - Kayl - Schiffflange - Esch	Budersberg - Kayl - Schiffflange - Esch	3 + 4
15.25h	Budersberg - Kayl - Tétange - Rumelange - Esch	Kayl - Tétange - Rumelange	1

NAVETTE: LTNB SITE PRINCIPAL - LTNB ANNEXE SCHMELZ

Horaire: départ	Trajet	arrivée
07.52h	site principal - Schmelz	07.59h
09.42h	Schmelz - site principal	09.49h
09.50h	site principal - Schmelz	09.57h
11.42h	Schmelz - site principal	11.49h
12.25h	site principal - Schmelz	12.32h
14.17h	Schmelz - site principal	14.24h

Tous les départs, toutes les arrivées de la navette Site principal-Schmelz ont lieu à la gare de bus près du Centre sportif René-Hartmann. A 7h55, la navette prend les élèves à l'arrêt Route de Thionville (parking Match) en provenance du train Bettembourg - Dudelange.

Sommaire

Le mot de bienvenue	3
L'administration du LTNB	5
Les enseignants du LTNB	7
L'offre scolaire du LTNB	8
Activités parascolaires et projets	9
Un nouveau projet d'établissement	10
Au service de la communauté scolaire	11
Le comité des professeurs	
Le comité des élèves	
Le comité des parents d'élèves	12
Le conseil d'éducation	
Conseils et règlements internes	13
Eis Hausuerdnung	
Sécurité à l'école	14
Absences	15
Les services d'encadrement	16
SPOS	
Bibliothèque scolaire	17
Restaurant scolaire	
Points forts de l'année passée	18
Suchtpräventioun am LTNB	
Schoultheater	
Schoulfest	19
Präisverdeelung	20
Classe de neige	
Voyage d'études à Auschwitz et Cracovie	21
Stage de plongée sous-marine	
L'extension du LTNB	22
Transports 2006-2007	23